



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



22029388

Déposé / Reçu le

24 FEV. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0427 473 258**

Nom

(en entier) : **Fondation Cardiologique Princesse Liliane**

(en abrégé) :

Forme légale : **Fondation d'Utilité Publique**

Adresse complète du siège : **1000 Bruxelles, rue d'Egmont, numéro 5**

Objet de l'acte : Cessation de la fonction des administrateurs / Nomination des nouveaux administrateurs :

S'est tenue une réunion des administrateurs de la Fondation d'Utilité Publique « Fondation Cardiologique Princesse Liliane », dont le siège est établi à 1000 Bruxelles, rue d'Egmont, numéro 5, numéro d'entreprise 0427.473.258, RPM Bruxelles.

Fondation constituée par acte sous seing privé établi en 1958, transformée en 1966 en établissement d'utilité publique, dont les statuts ont été publiés, avec l'arrêté royal d'approbation, à l'annexe au Moniteur belge du 20 octobre 1966, sous le numéro 5083.

Dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois aux termes du procès-verbal dressé par le notaire Vincent VRONINKS, à Ixelles, le 29 novembre 2005, publié aux annexes du Moniteur belge du 26 juin suivant, sous le numéro 06102855.

La séance est ouverte à 14 heures 30, sous la Présidence de Madame DE KEYSER Louise Roseline Gisèle Marie, master en Droit et en Notariat, collaboratrice en l'étude des notaires Wathelet & Navez, sise 1300 Wavre, Rue Saint Roch, numéro 28.

Sont présents, savoir :

- Monsieur DE CROO Herman Francies Joseph, né à Opbrakel, le 12 août 1937 (...), ..., domicilié à 9660 Brakel, Lepelstraat, numéro 57 ;

- Monsieur DECOSTER Christiaan Hilaire Jozef, né à Hal, le 30 décembre 1950 (...), ..., domiciliée à 1740 Ternat, Terlindenstraat, numéro 32.

Ici physiquement représentés par Madame DE KEYSER Louise, ci-avant plus amplement nommée, en vertu de procurations sous signature privées datées du 6 décembre 2021.

LE PRESIDENT EXPOSE QUE :

I. Qu'en date du 6 décembre 2021, s'est tenue en l'étude des notaires Wathelet & Navez sise 1300 Wavre, Rue Saint Roch, numéro 28, une première réunion du Conseil d'administration avec pour ordre du jour :

1. Constatation de l'entrée en vigueur du Code des sociétés et des associations, à compter du 1er janvier 2020.

2. Modification des articles 4 et suivants des statuts, afin de simplifier le mode de gouvernance de la fondation

3. Adoption de nouveaux statuts en concordance avec le Code des sociétés et des associations, sans modification de l'objet ni du but de la fondation.

4. Mission au notaire d'établir et de déposer la coordination des statuts.

5. Cessation de la fonction des administrateurs et nomination des nouveaux administrateurs.

6. Décharge aux administrateurs.

7. Détermination de l'adresse électronique de la fondation.

8. Pouvoirs.

II. Que les convocations à cette réunion ont été envoyées par courrier recommandé et par email à chacun des membres du Conseil d'administration, en date du 27 novembre 2021, conformément à l'article 9 des statuts de la Fondation.

Conformément à l'article 21 desdits statuts, le Conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si les deux tiers des membres sont présents ou représentés.

Le précédent quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du Conseil d'administration du 6 décembre 2021, les membres présents n'ont pas valablement délibéré sur les points inscrits à l'ordre du jour.

III. Que dès lors, une seconde réunion du Conseil d'administration a dû être convoquée, avec le même ordre du jour que la première.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Que les convocations à la seconde réunion du Conseil d'administration ont été envoyées par courrier recommandé et par email à chacun des membres du Conseil d'administration, en date du 7 décembre 2021, conformément à l'article 9 des statuts.

Que conformément aux articles 10 et 21 des statuts de la Fondation, le Conseil d'administration pourra délibérer, quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

DELIBERATIONS ET RESOLUTIONS :

A l'instant, Monsieur le Président propose d'entamer la délibération par les résolutions relatives à la cessation de fonction des administrateurs et le renouvellement du conseil d'administration, à savoir les résolutions 5 à 8, dont question à l'ordre du jour.

Pour le surplus, Monsieur le Président propose de laisser en suspens les autres résolutions en vue de les soumettre au vote du conseil d'administration renouvelé.

Les membres du Conseil d'administration, présent ou représentés, approuvent unanimement ces propositions.

1. Première résolution - Cessation de la fonction des administrateurs / Nomination des nouveaux administrateurs :

1. Les membres présents ou représentés décident de mettre fin à la fonction des administrateurs actuels, mentionnés ci-après :

- Monsieur DE CROO Herman, prénommé
 - Monsieur DECOSTER Christiaan, prénommé ;
 - Monsieur JACOBS de HAGEN Georges Christian Henri Xavier Marie Ghislain, né à Bruxelles, le 4 septembre 1940 (...), domicilié à 1784 Merchtem, Poverstraat, numéro 5 ;
 - Monsieur van YPERSELE de STRIHOU Charles Marie Joseph Paul Hubert Ghislain, né à Uccle, le 20 septembre 1933 (...), en son vivant domicilié à 1150 Woluwe-Saint-Pierre, Avenue de l'Aviation, numéro 21, décédé à Woluwe-Saint-Pierre, le 7 décembre 2021 ;
 - Monsieur GODEAUX Jean Clément Auguste Michel, né à Jemeppe-sur-Meuse, le 3 juillet 1922 (...), en son vivant domicilié à 5340 Gesves, Rue du Piroy, numéro 2, décédé à Yvoir, le 27 avril 2009 ;
 - Monsieur MEYERS Paul Armand Joseph Marie Ghislain, né à Hasselt, le 1er mars 1921 (...), en son vivant domicilié à 3500 Hasselt, de Schiervellaan, numéro 28, boîte 0007, décédé à Woluwe-Saint-Pierre, le 18 janvier 2011 ;
 - Monsieur VAN CAUWENBERGE Paul Basiel, né à Zottegem, le 2 avril 1949 (numéro national : 49.04.02-379.36), domicilié à 9000 Gent, Jozef Kluyskensstraat, numéro 3, boîte 0201.
 - Monsieur de BERNARD de FAUCONVAL de DEUKEM Jean Marie Léopold L., né à Casteau, le 30 juin 1921 (...), en son vivant domicilié à 1150 Woluwe-Saint-Pierre, Avenue Jules César, numéro 77, boîte b006, décédé à Woluwe-Saint-Pierre, le 11 janvier 2019 ;
 - Monsieur VELGE Jean Charles Marie Leon, né à Bruxelles, le 9 janvier 1930 (...), en son vivant domicilié à 8554 Zwevegem, Beerbosstraat, numéro 11, décédé à Woluwe-Saint-Lambert, le 29 mai 2010 ;
 - Monsieur VERPLAETS Alphonse Remi Emiel, né à Zulte, le 19 février 1930 (...), en son vivant domicilié à 3140 Keerbergen, Achiel Cleynhenslaan, numéro 145, boîte B, et décédé à Bonheiden, le 15 octobre 2020 ;
 - Monsieur de LAUNOIT Jean-Pierre Gabriel Henri Arsène Marie Paul, né à Bruxelles, le 5 janvier 1935 (...), en son vivant domicilié à et décédé à Woluwe-Saint-Lambert, le 12 novembre 2014 ;
 - Monsieur WAUTERS Lucien Victor Marguerite
 - Monsieur QUADEN Guy Louis Jules, né à Miège, le 5 août 1945 (...), domicilié à 1180 Uccle, Rue Emile Claus, numéro 61, boîte 100 ;
 - Monsieur VAN CAMP Benjamin Gustaaf Karel Maria, né à Malines, le 26 décembre 1946 (...), domicilié à 1703 Dilbeek, Isabellastraat, numéro 52, boîte B002 ;
 - Monsieur de MARET Pierre Daniel, né à Uccle, le 5 février 1950 (...), domicilié à 1180 Uccle, Rue Edith Cavell, numéro 103, boîte B ;
 - Monsieur RENTIER Bernard Jules Oscar Walter, né à Liège, le 19 septembre 1947 (...), domicilié à 4163 Anthistes, Rue de la Magrée, numéro 25 ;
 - Monsieur LEYSEN André Joseph Elisabeth, né à Anvers, le 11 juin 1927 (...), en son vivant domicilié à Anvers, Dennenlaan, numéro 18, décédé à Anvers, le 11 juillet 2015 ;
 - Monsieur COULIE Bernard Roland Robert, né à Bruxelles, le 16 avril 1959 (...), domicilié à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve, Avenue de Citeaux, numéro 22 ;
 - Monsieur VERVENNE Marc Gérard Cornelis, né à Ypres, le 16 avril 1949 (...), domicilié à 3000 Leuven, Groot Begijnhof, numéro 20 ;
 - Monsieur VAN LOON Francis
2. L'assemblée décide de fixer le nombre d'administrateurs à six (6).
- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs non statutaires pour une durée indéterminée :
- Monsieur DE CROO Herman, prénommé ;
 - Monsieur DECOSTER Christiaan, prénommé ;
 - Monsieur BALLIGAND Jean Luc Joseph Mario, né à Namur, le 10 juillet 1959 (...), (...), domicilié à 1950 Kraainem, Avenue des Myrtilles, numéro 12 ;
 - Monsieur JANSSENS Stefan Pierre Marie Henri, né à Musienene (ex-Congo belge), le 6 mai 1959 (...), (...), domicilié à 3001 Leuven, Koning Leopold III-laan, numéro 57 ;
 - Monsieur BONDUE Antoine Jacques Pierre, né à Ixelles, le 24 janvier 1976 (numéro national : 76.01.24-243.58), époux de Madame GOFFIN Laurence, domicilié à 1180 Uccle, Avenue des Mûres, numéro 41 ;

- Monsieur PIPELEERS Daniel Guillaume Victor Henri, né à Saint-Trond, le 25 janvier 1947 (...), (...), domicilié à 1761 Roosdaal, Benedenstraat, numéro 5.

Lesquels ont accepté leur mandat antérieurement à la signature des présentes.

Les administrateurs font élection de domicile au siège de la fondation pour toutes les affaires relatives à l'exercice de ce mandat.

Vote : Résolution adoptée.

2. Deuxième résolution - Décharge aux administrateurs :

L'assemblée générale décidera à la prochaine assemblée générale annuelle sur la décharge au(x) administrateur(s) démissionnaire pour l'exécution de son/leur mandat.

Vote : Résolution adoptée.

3. Troisième résolution – Pouvoirs :

Le conseil d'administration décide de donner la mission au notaire soussigné d'établir et de signer la coordination des statuts, conformément à la décision précédente, et d'assurer son dépôt au dossier de la fondation.

Le conseil d'administration confère tous pouvoirs :

- aux administrateurs de la fondation, agissant ensemble ou séparément, en vue (i) de l'exécution des résolutions susvisées et (ii) en particulier, de l'accomplissement de toute démarche ou formalité requise aux fins d'assurer l'opposabilité aux tiers desdites résolutions, et (iii) de comparaître à l'élaboration de tous actes rectificatifs du présent acte, aux fins d'y rectifier toutes erreurs matérielles, ou de réaliser toutes formalités de publicité rectificatives ;

- à tous collaborateurs de l'étude des notaires Jacques WATHELET & Edouard-Jean NAVEZ, notaires à Wavre ; faisant élection de domicile en leur étude, à titre individuel et avec faculté de substitution, aux fins d'effectuer toutes formalités juridiques et administratives requises pour la mise en œuvre des résolutions susvisées, et ce notamment auprès du greffe du tribunal de commerce compétent, de tout guichet d'entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises, du Moniteur belge, etc.

Vote : Résolution adoptée.

Le présent procès-verbal sera repris dans le rapport de gestion ou dans une pièce déposée en même temps que les comptes annuels.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 15 heures.

Dont procès-verbal,

Fait à Wavre, le 16 décembre 2021.